



Fédération Départementale de

Pour un monde rural vivant !

«

«

«

»

« - /

«

«

«

«



“
“
“
«
«
/
«
«
«
«
«
«
«
«

n .

«

• •





PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FDFR DES VOSGES SAMEDI 13 MAI 2023 A ROZEROTTE

Présents

Administrateurs FDFR 88 :

Béatrice HUMBLOT-BOYE et Fabienne KOLLAR (Lerrain), Virginie GOUTTE (Harol), Yvon URBAIN et Michelle KONTER (Le Ménil), Muriel FRANSOT (Gircourt-lès-Viéville), Gérard DOYEN (Madonne-et-Lamerey), Eliane DELOY (Valfroicourt), Isabelle THIEBAUT (Relanges), Jean-Marie PETELOT (Circourt/Mouzon), Brigitte AUDINOT (Jésonville), Marie-Claire SEVERIN (Monthureux le Sec).

foyers ruraux :

Bioziq, Bonvillet, Circourt/Mouzon, Deycimont, Escles, Gircourt-lès-Viéville, Harol, Jésonville, Le Ménil, Lerrain, Madame-et-Lamerey, Monthureux-le-Sec, Relanges, Les 2 Vallois, Valfroicourt, Madon Illon.

Personnalités (Elus) :

Sandrine PATARD, conseillère départementale, Franck Perry, maire de Vittel et vice-président au conseil départemental, Luc GERECHE, maire de Contrexéville et vice-président de la Communauté de Communes Terre d'eau, Nathalie BABOUHOT, Présidente de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire et vice-présidente au conseil départemental, Frédéric BALAUD, maire de Lerrain, Gérard AUBRY, maire de Harol, Claude VALDENNAIRE, maire de Rozerotte, Jean-Luc COUSOT, président du PETR de la plaine des Vosges, Carole THIEBAUT-GAUDE, conseillère départementale du canton de Darney, Patrick FLOQUET, conseiller régional.

Partenaires :

Pierre CHARLES administrateur Union Régionale des foyers ruraux Grand Est, Philippe LARDENNAIS, commissaire aux comptes, Sandra VAUTHIER, administratrice CAF des Vosges,

Partenaires Excusés

Administrateurs FDFR 88 :

Olivia CHAPELIER (Gircourt lès Viéville), Eric BOGARD (Rabiémont).

foyers ruraux :

Nayemont-les-Fosses, Damas et Bettegney, Derbamont, Frizon, Mandres sur Vair, Maxey sur Meuse, Mazeley, Mazirot, Nayemont les Fosses, Nonville, Rabiémont, Savigny.

Personnalités (Elus) :

Guy SAUVAGE, conseiller départemental, Simon LECLERC, vice-président du conseil départemental, Christophe NAEGELEN, député des Vosges, Jean Jacques GAULTIER, député des Vosges, Dominique PEDUZZI, Président de l'Association des Maires et Présidents de Communautés des Vosges, Alain ROUSSEL, Président de la Communauté de Communes "Les Vosges côté Sud-Ouest", Sylvie SIFFERMANN La Sous- Préfète de Saint Dié des Vosges, Stéphane VIRY, député, Jean ROTTNER, président du conseil régional, François VANNSON, président du conseil départemental, Colette COMESSE DAUTREY, vice-présidente de la Communauté de Communes Mirecourt-Dompaire.

Mairies :

Juvaincourt, Vittel

Partenaires :

FDFR 54, FDFR 52, FDFR 57, FDFR 67, le service départemental à la jeunesse, l'engagement et aux sports des Vosges

Le déroulé de cette AG est perturbée puisque les élus présents ont de nombreuses contraintes qui ne leur permettront pas d'assister à l'ensemble de la matinée.

Il est donc convenu que **Béatrice HUMBLOT-BOYE, présidente de la FDFR des Vosges** énoncera son rapport moral avant la présentation du rapport d'activités et du rapport financier afin que les élus puissent l'entendre.

Ce présent document garde sa forme classique.

Mots d'accueil

Béatrice HUMBLOT-BOYE, présidente de la FDFR des Vosges, remercie l'ensemble des élus, des partenaires et des représentants des Foyers pour leur présence. Elle rappelle que l'Assemblée se tient à Rozerotte et s'inscrit dans la dynamique de la grande fête qui se tiendra les 1^{er} et 2 juillet prochain. Elle remercie le maire de Rozerotte, Claude VALDENNAIRE pour l'accueil ainsi que le Foyer du Mênil pour la préparation de la salle.

La parole est donnée à Claude VALDENNAIRE, maire de Rozerotte. C'est avec plaisir qu'il accueille l'Assemblée Générale de la FDFR des Vosges. Il en profite pour remercier les nombreux élus pour leur présence. Monsieur le maire se félicite de recevoir la manifestation Souvenirs A Venir dans sa commune en début d'été. Il remercie l'ensemble des bénévoles et souhaite une belle matinée aux participants. La parole est ensuite donnée à Patrick MANGIN, président du Foyer qui fait une présentation rapide des activités et actions menées au Foyer, il insiste sur la spécificité du foyer qui gère la section de football du village.

Béatrice HUMBLOT-BOYE, présidente de la FDFR des Vosges, présente maintenant le déroulement de l'Assemblée Générale qui débutera par la visite du village sous forme de rallye photo puis se poursuivra par les différents rapports. Elle invite les participants à s'organiser en 6 groupes dirigés par les administrateurs et à partir arpenter le village à la découverte des différents espaces qui ont été réfléchis, imaginés pour la grande fête. Un plan du village et des photos sont distribués à chacune des équipes.

Rallye photo dans le village

Rapport d'activités FDFR des Vosges

Estelle CREPET, directrice de la FDFR remercie les services de l'Etat, les Elus, la CAF des Vosges, les différents partenaires, les administrateurs et bénévoles de notre mouvement toujours fidèle au rendez-vous et les salariés.

Après deux années de COVID qui marquent encore les esprits de toutes et tous, l'activité au sein de la FD a pu être relancée.

En effet, cette année a vu naître de belles actions qui ont été menées par des bénévoles toujours enthousiastes, engagés et investis soutenus par une équipe de professionnels compétents.

Même si nous pouvons compter sur l'ensemble de nos financeurs : l'Etat, le Département, la CAF des Vosges, les Communautés de Communes et les Communes que je remercie pour leur soutien, nous déplorons aujourd'hui le désengagement de la Région dont les orientations politiques envers les têtes de réseaux d'éducation populaire semblent avoir été modifiées.

Estelle CREPET ajoute que la gestion administrative des dossiers qui se sont démultipliés devient très pesante et freine aussi le travail de terrain qui reste le cœur de métier de chacun d'entre nous au sein de la Fédération.

La directrice donne rendez-vous à toutes et tous les 1^{er} et 2 juillet pour un événement à ne manquer sous aucun prétexte. Elle laisse la parole à quelques administrateurs et bénévoles pour présenter 3 actions phares menées en 2022 et qui témoignent de l'engagement et de la mobilisation des bénévoles autour de projets fédérateurs.

La parole est donnée à Fabienne, Florence, Brigitte et Agnès toutes membres du groupe Happy Culture pour présenter l'origine, les objectifs et les actions de ce groupe.

En 2015, les membres de **9 foyers** : Circourt sur Mouzon, Gircourt lès Viéville, Harol, Hennecourt, Jésonville, Lerrain, Monthureux-Le-Sec, Nonville et Relanges se réunissent et créent ce groupe autour de la littérature et des mots.

L'Happy Cuture est présent chaque année depuis 2017 lors du festival du Zinc Grenadine à Epinal. Des formations autour du conte ou du kamishibaï sont proposées aux membres afin d'acquérir de nouvelles compétences. De belles actions telles que la rando-livres à Harol ou plus récemment la rando mystère autour de Manfred ravissent membres et participants de tout âge.

La parole est donnée à Eliane, Yvon, Corentin et Francisco pour présenter le festival de théâtre amateur « Jouer dehors, jouer encore », Ce festival est né suite à la période de crise sanitaire avec pour objectif de poursuivre la promotion du théâtre amateur dans nos territoires ruraux et de présenter aux spectateurs des spectacles de qualité très appréciés.

En 2022, le festival a eu lieu à Valfroicourt : 69 bénévoles investis, 12 représentations théâtrales de 10h à 23h pour 250 spectateurs conquis.

La parole est donnée à Béatrice, foyer rural de Lerrain, Eric, foyer rural de Rabiémont et Alain, foyer rural de Bonvillet pour présenter l'organisation et le travail des commissions dans le cadre de la préparation de la grande fête. Ils présentent respectivement les commissions « artistique », « restauration et buvette » et insistent sur la forte implication des bénévoles venus de différents foyers ruraux du territoire.

La plaquette détaillée des activités et des rapports financiers est disponible au siège de la FDFR des Vosges. Elle peut vous être envoyée sur simple demande par mail ou voie postale.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Rapports financiers FDFR des Vosges

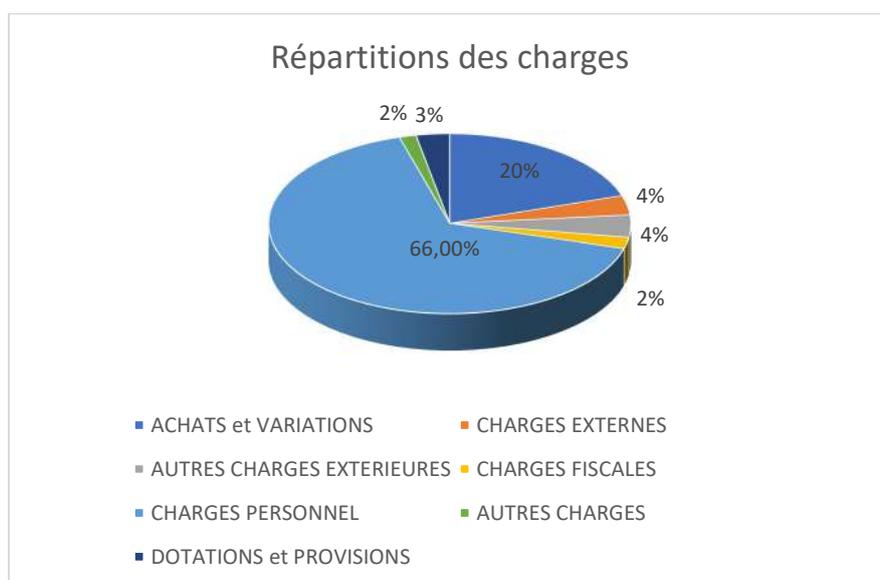
Ils sont présentés par Gérard DOYEN, trésorier de la FDFR des Vosges.

Avant de passer à l'analyse du compte de résultat et du bilan il est bon de rappeler que l'année 2022 a encore été particulière, compliquée en terme de ressources humaines puisqu'elle a été bouleversée par de nombreux arrêts maladies, deux congés de maternité et deux congés parentaux. Nous avons souhaité remplacer les postes absents pour maintenir l'activité de la FD.

Le budget global de la FDFR des Vosges s'élève à 871 772.16 € et présente un résultat déficitaire de 45 106.66 € soit 5 % du budget global.

Analyse du compte de résultat : page 59 du rapport d'activités

CHARGES



Le poste le plus conséquent est celui des charges de personnel qui représente 66% du budget pour 14.52 ETP.

Cette augmentation de 48 000 € par rapport à 2021 est due au coût de remplacement des salariés absents pour arrêts maladie et congés de maternité, pour lesquels il y a également un reste à charge pour l'employeur, malgré les prises en charge de la sécurité sociale et de la prévoyance.

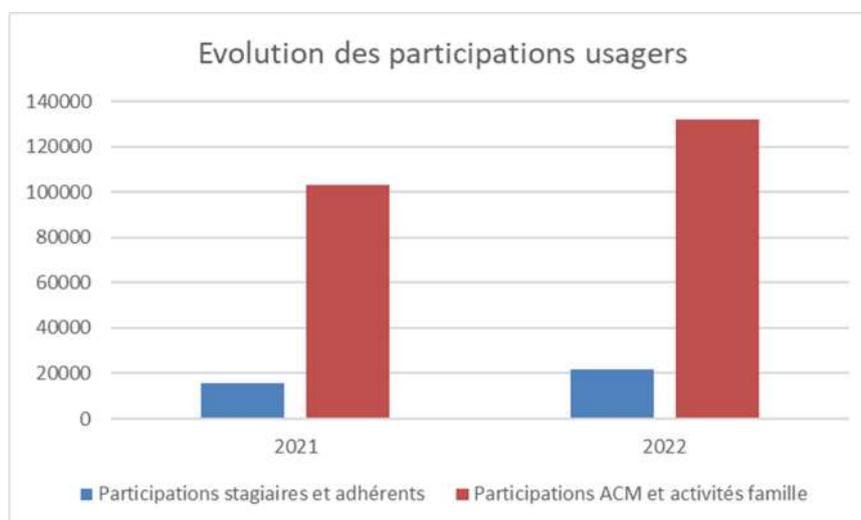
Le trésorier souligne également le doublon sur le poste de direction de janvier à juin et le départ de Frédéric Forissier en juin. Il précise également que la valeur du smic a subi 3 augmentations en 2022 (janvier, mai et août)

Afin de préserver les minima conventionnels de la grille des salaires de la convention collective ECLAT, le point a également été revalorisé en mai 2022.

Le poste achats et prestations est en augmentation d'environ 35000 € par rapport à 2021 suite à une reprise de l'activité (parentalité et jeunesse notamment). Nous constatons également en fin d'année 2022 une augmentation liée à l'inflation générale subie notamment dans les charges de transports et dans l'alimentation.

La vigilance sur ces dépenses reste de mise dans les mois à venir.

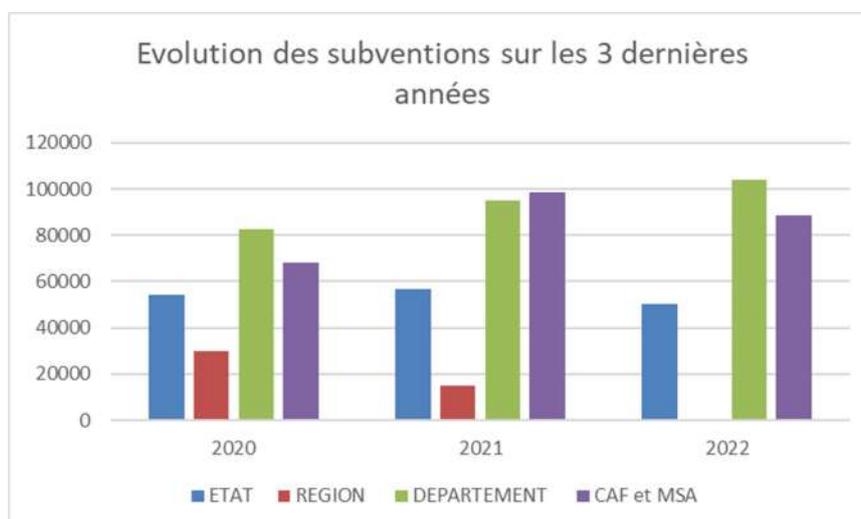
PRODUITS



La participation financière des différents publics conforte une belle reprise de l'activité en 2022.

Entre les adhésions, les stages BAFA et les différents accueils et activités familles, nous relevons une augmentation d'environ 35000 € soit 5% de plus par rapport à 2021.

Les activités ont pu être relancées et fonctionnent plutôt bien.



Concernant les subventions, l'Etat, le Département des Vosges et la CAF restent des partenaires indispensables pour notre Fédération. A noter que l'augmentation du soutien du Conseil Départemental est lié au fait que nous élargissons sur d'autres dispositifs que la Convention Pluriannuelle d'Objectifs à savoir la Conférence des Financeurs pour des actions en lien avec les seniors.

Nous notons par ailleurs la baisse significative de la subvention de la Région sur ces dernières années. Ce soutien disparaît totalement cette année.

Les subventions représentent aujourd'hui 29 % du budget global, soit 3% de moins que l'an passé. Les reprises de provisions sont significatives cette année : hors quote part des subventions amorties, cette reprise représente 18170 € ce qui comble la perte de la subvention de la Région mais fragilise la réserve pour les actions futures.

Il est proposé à l'Assemblée Générale :

- D'affecter le résultat de l'exercice 2022 au fonds associatif.

Ce fonds sera donc impacté de 45106.66 € et passera de 109 899.65 € à 64792.99€ en 2023.

Analyse du bilan : page 59 du rapport d'activités

A l'actif : Sur les immobilisations : peu ou pas d'investissement sur cette année : une valeur nette en diminution qui signifie aussi une dépréciation des biens.

Subvention à recevoir de la CAF : 67 083.55 €. A ce jour, reste à recevoir 44 340.51 €, le solde correspond à des bilans qui ont été envoyés récemment.

Au Passif : Le fonds associatif est impacté par le résultat de l'exercice 2022 (env 40%). Par rapport à 2021, nous constatons une perte de 30% du fonds associatif.

Les provisions pour la Grande Fête et pour d'autres actions s'élèvent à 47565 €.

Ce montant risque d'être très impacté par la Grande Fête, ce qui ne laisserait plus de marge de manœuvre pour les autres actions.

Les provisions pour congés et pour risques salariaux sont conformes à la réglementation comptable.

Le modèle socio économique reste fragile d'autant qu'il repose sur les subventions qui sont de moins en moins pluriannuelles ce qui augmentent cette fragilisation.

Notre autonomie financière est de 3 mois ce qui reste assez faible.

Analyse du prévisionnel : page 60 du rapport d'activités

Pour 2023, les charges et produits pour la Grande Fête ont été intégrées au budget global.

Nous faisons une nouvelle reprise de provisions à hauteur de 35000 € en prévision de la Grande Fête de juillet prochain. Les demandes de soutien financier pour cette fête par nos partenaires restent à confirmer mais elles sont indispensables pour la continuité de nos actions.

La prudence et un suivi régulier du budget seront les maîtres mots pour cette année 2023.

Les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité des membres présents qui valident également l'affectation du résultat de l'exercice au « fond associatif ».

Cotisation

Il est proposé par la présidente de la FDFR des Vosges de maintenir la cotisation au même niveau soit 90 €

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Rapport du commissaire aux comptes

Parole est donnée à Philippe LARDENAI, commissaire aux comptes missionné par la FDFR des Vosges.

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 avril 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des foyers ruraux des Vosges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération de cet exercice.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.»

Rapport moral de la présidente

Mesdames et Messieurs...

A vous tous, avec tous vos grades et toutes vos qualités.

2022 : enfin une année de retour à la normale ... si tant est que la normalité soit de retour !

Si l'on peut se réjouir de la belle reprise de nos activités (Cf rapport) cette année 2022 reste une année intermédiaire, dans un contexte contraint où les crises succèdent aux crises ... Comme une année de transition vers un avenir encore bien opaque.

Je ne peux donc passer sous silence les turbulences qui ont marqué cette année 2022 pour notre FD :

- Des turbulences au sein de notre équipe salariée : de nombreux arrêts de travail, des congés maternité et parentaux, des changements, des remplacements, des difficultés de recrutement. Turbulences qui nuisent à la bonne cohésion d'équipe. Ainsi, nous peinons à retrouver un rythme soutenu, à bien assurer l'accompagnement de nos Foyers et à mener à terme les projets engagés auxquels nous tenons. Les préoccupations RH sont devenues des points récurrents de discussion dans nos bureaux et CA, interrogeant les administrateurs sur leur fonction employeur, fonction qu'ils assument avec beaucoup de bienveillance. Ainsi nous avons créé une commission RH et engagé une réflexion pour remobiliser salariés et administrateurs sur le sens du collectif.

- Des turbulences financières : en effet, après quelques années de résultats positifs, nous réapprenons le déficit et nous nous interrogeons sur la fragilité de notre modèle économique.

Je ne peux m'empêcher aussi de vous faire partager toutes mes incompréhensions (le mot est faible) (avec une adresse particulière pour les élus quel que soit l'échelon de leur prise de décision). Je me sens atteinte de désespoir sénile précoce ... Parce que je ne comprends plus rien ... à rien. Je ne comprends pas l'écart croissant, le gouffre, l'abîme entre le discours et les réalités, entre les intentions et la réalité :

- D'une part, les intentions des élus qui nous répètent souvent partager nos valeurs et nos convictions, multipliant les « c'est bien ce que vous faites » les « n'hésitez pas à faire appel à nous » ...
- d'autre part, les réalités administratives, les réponses des techniciens à nos demandes, les schémas, les axes, les cases dans lesquels on doit rentrer nos projets ... Ce qui nécessite de passer du temps et de l'énergie à réécrire au détriment de la cohérence et du sens de nos actions. J'espère qu'on n'entendra pas un jour : « C'était bien ce que vous faisiez ! »

Je ne comprends pas !

- la volonté de simplifier, de rationaliser, de mutualiser ... et la multiplication des procédures, des appels à projets ... Ce qui oblige nos professionnels à passer plus de temps au bureau et donc moins sur le terrain.

Je ne comprends pas !

- la volonté affichée de valoriser sans cesse l'innovation ce qui se traduit souvent par du « one shot », du bling bling ... et la difficulté à stabiliser des actions dont on sait qu'elles s'évaluent sur la durée (ex. jeunesse)

Je ne comprends pas !

- l'encouragement à l'économie voire à la sobriété ce que nous comprenons et acceptons d'autant plus que cela va dans le sens de nos valeurs ... Nous nous employons donc à économiser, à réduire nos coûts en nous appuyant sur le bénévolat et les mises à disposition de salles, de matériels ... Et tout cela n'est pas pris en compte dans le calcul des aides ... On continue à subventionner ceux qui dépensent le plus. Je ne comprends pas !
- on s'accorde tous à penser que le bénévolat, c'est bien, l'engagement est un vrai modèle de citoyenneté ... Et on attend toujours un vrai statut du bénévole, des mesures qui encouragent à s'engager (par exemple, des trimestres pour la

retraite ...) ... et on allonge la durée du temps de travail ce qui diminue d'autant le temps d'engagement des bénévoles !
Je ne comprends pas !

Et encore ... on nous invite à faire appel à des fonds privés ... comme si c'était le rôle des associations d'aller « taxer » les bénéficiaires scandaleux des sociétés privées ... Je ne comprends pas !
De l'incompréhension naît le renoncement ... ou la colère ...

Chez nous, on ne renonce pas ! On mobilise !

C'est pourquoi, malgré les turbulences et les incompréhensions, nous avons préparé, vécu et réussi de beaux moments, illustrés par les interventions précédentes.

Parce que nous sommes forts de l'engagement des bénévoles qui se mobilisent sur nos actions et projets.

Dans chaque Foyer, au sein du Conseil d'Administration, dans les commissions, ils sont là, engagés, solides, fidèles et obstinés. Ils sont multitâches, savent tout faire et le font bien. Ils sont efficaces et pas chers, besogneux, ambidextres et souvent adroits.

Ils sont créatifs, inventifs et réactifs. Toujours disponibles, jamais ou rarement fatigués, levés tôt, couchés tard. Ils sont généreux mais pas panier percé. Optimistes sans être écervelés. Dans le dico « bénévole » est juste après « benêt » mais il ne faut pas confondre, le bénévole n'est pas un naïf !

Ils sont bienveillants, tolérants et solidaires. Militants engagés prêts à tout pour défendre leurs valeurs, capables de se mettre en colère quand elles sont menacées. Allergiques à la connerie, à l'hypocrisie, à l'ennui et à la médiocrité.

D'accord, ils coûtent cher en bière et en casse-croûte, ils sont parfois grognons quand ça n'avance pas assez vite. Certains sont vieillissants c'est pourquoi ils cèdent parfois à la nostalgie. Mais c'est parce qu'ils supportent mal l'isolement et le confinement.

Les bénévoles ... Ils ne font pas d'histoires, ils les mettent en scène ou en musique ... Ils ne font pas de grands festins, ils partagent... Ils ne sont pas là par intérêt mais par conviction. Ils ne comptent pas leurs heures, ils prennent du plaisir...Ils ne font pas de promesses, ils les tiennent !

Ils sont une vraie force ...Parce qu'ils croient qu'ils peuvent peser et agir pour faire changer cette société en manque de repères, pour bousculer cette économie qui sait qu'elle va dans le mur, pour réveiller cette gouvernance qui s'obstine à ne rien voir ni entendre.

Ils sont une vraie force ! Nous sommes une vraie force et nous pouvons en être fiers. C'est BIEN ce que nous faisons !

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Orientations 2022 de la FDFR des Vosges

Le Conseil d'Administration de la FDFR des Vosges propose les orientations 2023 ci-dessous :

- Poursuivre dans le cadre des missions engagées, les actions et les projets qui permettent aux habitants de nos villages de s'y sentir bien. Une attention particulière sera portée à l'engagement de la jeunesse. Les efforts amorcés dans le sens de la transition écologique et sociale seront renforcés.
- Réussir la manifestation artistique et festive « Souvenirs A Venir », c'est-à-dire, valoriser la mobilisation constructive des bénévoles, le soutien de nos salariés et l'accompagnement des professionnels sollicités et obtenir le soutien de nos partenaires économiques, politiques et institutionnels. Prouver l'attractivité d'une telle manifestation sur nos territoires ruraux.
- Evaluer et conforter notre projet associatif
 - en recréant une cohésion au sein de l'équipe salariée soutenue par les administrateurs
 - en adoptant un fonctionnement plus rigoureux pour rendre moins fragile notre modèle économique
 - en remettant l'accompagnement de nos foyers, la formation des bénévoles au centre de nos préoccupations
 - en se posant comme acteur et aménageur des villages de demain.

Les orientations sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Election des membres du Conseil d'Administration FDFR des Vosges

Membres sortants : Isabelle THIEBAUT (Relanges), Olivia CHAPELIER (Gircourt lès Viéville), Virginie GOUTTE (Harol), Gérard DOYEN (Madonne et Lamerey), Jean-Marie PETELOT (Circourt sur Mouzon)

Candidats : Isabelle THIEBAUT (Relanges), Olivia CHAPELIER (Gircourt lès Viéville), Virginie GOUTTE (Harol), Gérard DOYEN (Madonne et Lamerey), Jean-Marie PETELOT (Circourt sur Mouzon), Harry CONDI (Madon Illon) et Guy ROTHOT (Bioziq)

16 foyers ruraux présents (3 mandats/foyer)

13 administrateurs présents (1 mandat/administrateur) soit 63 mandants, 61 votants et 61 exprimés.

Résultats des votes

Sont élus :

| | | | |
|-------------------|---------|--------------------|---------|
| Isabelle THIEBAUT | 61 voix | Gérard DOYEN | 61 voix |
| Olivia CHAPELIER | 61 voix | Jean-Marie PETELOT | 61 voix |
| Virginie GOUTTE | 61 voix | Harry CONDI | 61 voix |
| Guy ROTHOT | 61 voix | | |

Béatrice HUMBLOT BOYE, présidente de la FDFR remercie l'ensemble des participants et les invite à partager le verre de l'amitié.



r

«



«

-

/



,

«

o

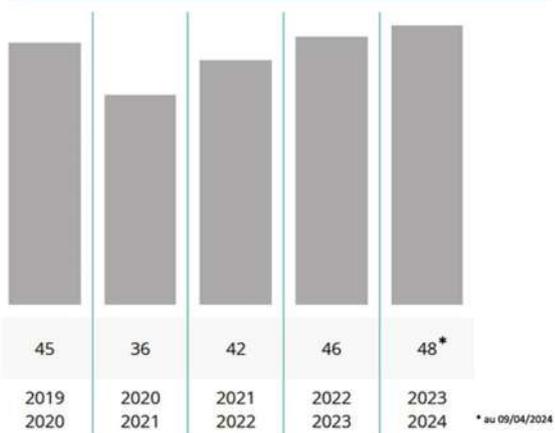


o

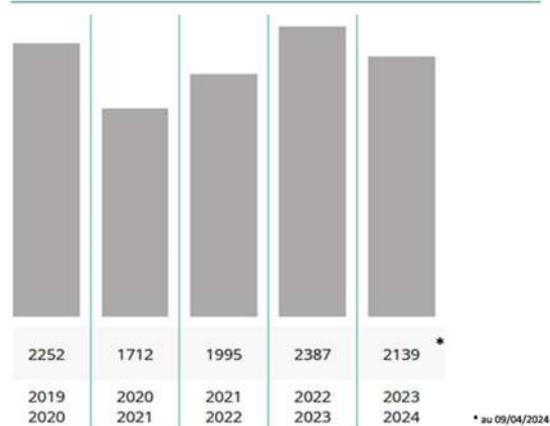
«



ADHÉSIONS STRUCTURES



ADHÉSIONS INDIVIDUELLES



«

«

« «

« «

«

«

o





Quelques chiffres

- 25 foyers impliqués
- 408 bénévoles
- 35 artistes, intervenants
- 10 producteurs locaux et bios
- 16 salariés
- Plus de 30 animations/spectacles/expositions proposées

Rozerotte - 27/10/2023

Quelques chiffres



- 1200 visiteurs comptabilisés
- + les bénévoles et intervenants
- + 147 pass locaux délivrés

Rozerotte - 27/10/2023



F

Q



+



+

«
°

«



Soutien à la Vie Associative

- /

n .

/ -

n .

n .

n .

-
-
-
-
-
-

+ +

+

Quelques témoignages

Yvon/Jean-Maurice, FR Le Ménil
 Louise Laurent, illustratrice
 Eric/, producteur
 Estelle/Sulian, première expérience salariée
 Clémence, bénévole pour l'occasion
 Romain Dieudonné, intervenant Vide Foyer

Revue - 31/05/2013



«

«

n . n

«

n . n

«

«

«



+



n



F

Q





Action Culturelle

«

n

«



-

/

n

-

/

«



n

n

n

«

+

«

«

+

+

•

+

•

+

•

+

n

-

-

/

/



•

•

•

«

«

«

«

«
«
«
«



LE LABO DES ANIMS





Enfance Jeunesse



Accueils de Loisirs Enfants, Ados & Projets Jeunes
Été 2023

LES FOYERS RURAUX, c'est aussi...
UNE ACADEMIE FRANÇAISE DE PETITS NAGEURS
Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados
Affiliations sportives agréées des clubs de clubs, piscine
Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados
Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados

Contact et Informations
SERVICE ADMINISTRATIF
Téléphone : 03 83 81 41 41
www.foyers-ruraux.org

REPRESENTANT PEDAGOGIQUE RECEPTION DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ
Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados
Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados

de 3 à 20 ans

Passons le temps de notre été à la Maison Française de l'Éducation de l'Enfance & l'Ados

«
«
«
«
«

«
«
«
«
«



«
«
«
«

«
«
«
«



F

Q



@

n

«

@

/

«

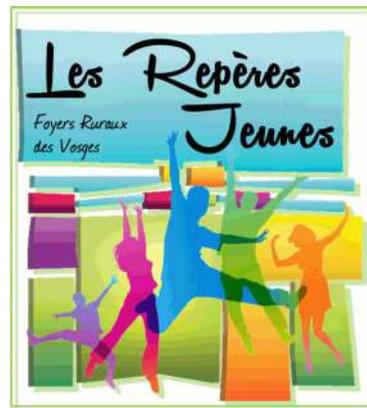


«

/



F
Q



o

n

o

C'est qui le Repère ?

- Un message de prévention et de solidarité
- Un accompagnement éducatif et social
- Des ateliers et ateliers thématiques

Comment y venir ?

Une navette sera disponible et sera en libre accès de transport. Il faudra payer le voyage en utilisant un moyen de paiement.

Medailles pratiques

Pour tous les enfants, des médailles pratiques et ludiques à fabriquer. Les médailles sont disponibles en nombre limité.

Le Repère
ACTIVITES 100% JEUNES
À PARTIR DU COLLEGE

PROGRAMME
JANVIER - FEVRIER - MARS 2024

LES REPRESENTANTS "SOUS" 10 ANS

Contact et inscription

Chloé BACHELET
Associative de bénévoles
Boulevard - Allongey
14 rue de l'Église 55000 LEYR-VOLEIGNEY

06 49 33 00 04
chloe.bachelet@assofoyersrurauxdesvosges.org

Le réseau départemental d'activités et de loisirs

Grand Est Vosges



«

«

/

o

-

/

«

LE REPERE DES JEUNES DE DEVICMONT / LEDANGES-SUR-VOLEIGNEY
PROGRAMME NOVEMBRE ET DECEMBRE 2023

JANVIER
MERCREDI 24 - 17H00-19H00
DE 10€ À 15€ EN FONCTION DE LA CATEGORIE DE PARTICIPANT

FEVRIER
MERCREDI 24 - 17H00-19H00
DE 10€ À 15€ EN FONCTION DE LA CATEGORIE DE PARTICIPANT

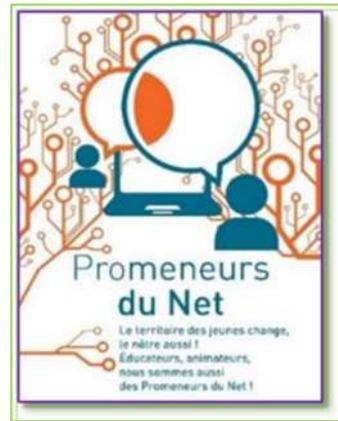
MARS
MERCREDI 24 - 17H00-19H00
DE 10€ À 15€ EN FONCTION DE LA CATEGORIE DE PARTICIPANT

OU
MERCREDI 24 - 17H00-19H00
DE 10€ À 15€ EN FONCTION DE LA CATEGORIE DE PARTICIPANT

LES REPRESENTANTS "SOUS" 10 ANS

| Catégorie | 10-11 ans | 12-13 ans | 14-15 ans | 16-17 ans |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jeune | 10,00 € | 12,00 € | 14,00 € | 15,00 € |
| Adolescent | 10,00 € | 12,00 € | 14,00 € | 15,00 € |
| Adulte | 10,00 € | 12,00 € | 14,00 € | 15,00 € |

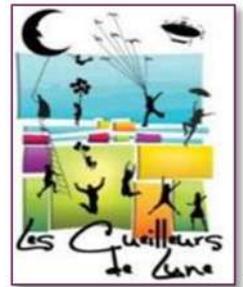




«



n



«

«

n

«



«

o

/

«

«

«

n

/



n



«

«

«

«

/

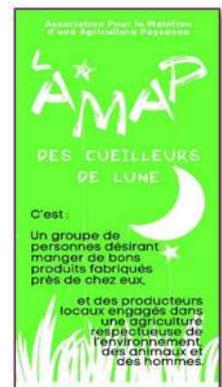
n

«

+

+

/







n



LE COLLECTIF D'ASSOCIATIONS

ANIMATIONS BUISSONNIÈRES

DEYCOMONT, LA NEUVEVILLE, LÉPANGES ET ENVIRONS



« «

«

+

-

/



« du

n

«

«

/

«



n

./



«

«

- /

+

«



+



«

+

| OCTOBRE 2023 | NOVEMBRE 2023 | DÉCEMBRE 2023 |
|---|--|--|
| <p>L'Association Culturelle de Lapeyre</p> <p>L'APLE Mardi 12 octobre 19h30 - 20h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>L'APLE Vendredi 27 octobre 10h30 - 12h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>L'Aventure Lapeyrienne Couture spectacle d'Halloween Mardi 14 novembre 19h30 - 21h30 Atelier de fabrication de costumes et accessoires pour spectacle.</p> | <p>L'Association Culturelle de Lapeyre</p> <p>L'APLE Mardi 14 novembre 19h30 - 20h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>Foyer Rural de Deymont Vendredi 17 novembre 19h30 - 21h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>L'APLE Mardi 14 novembre 19h30 - 20h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>L'APLE Mardi 14 novembre 19h30 - 20h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> | <p>Le collectif Mardi 14 novembre 19h30 - 21h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> <p>L'Aventure Lapeyrienne Mardi 14 novembre 19h30 - 21h30 Atelier de fabrication de costumes et accessoires pour spectacle.</p> <p>L'APLE Mardi 14 novembre 19h30 - 20h30 Atelier de fabrication de bouillottes en tissu.</p> |



«



n

./



| Avril | Mai | Juin |
|--|---|---|
| Atelier Parents Enfants Mardi 12 avril 14h30 - 16h30 Au restaurant des Vosges L'apogée sur Village L'apogée Brassage de Plantes Une activité ludique et pédagogique pour les enfants et les parents. | Atelier Parents Enfants Mardi 8 mai 14h30 - 16h30 Au restaurant des Vosges L'apogée sur Village Éducation de plus de 10 ans Une activité ludique et pédagogique pour les enfants et les parents. | Atelier Parents Enfants Mardi 7 juin 14h30 - 16h30 L'apogée sur Village Soins naturels Une activité ludique et pédagogique pour les enfants et les parents. |
| Atelier Parents Enfants Mardi 12 avril 14h30 - 16h30 Au restaurant des Vosges L'apogée sur Village Après midi pour les seniors Une activité ludique et pédagogique pour les seniors. | Atelier des Parents Mardi 13 mai 14h30 - 16h30 Salle Communale de Douvaines Thé et Café Une activité ludique et pédagogique pour les parents. | Atelier Parents Enfants Mardi 22 juin 14h30 - 16h30 L'apogée sur Village Thé et Café Une activité ludique et pédagogique pour les enfants et les parents. |
| Atelier des Parents Mardi 12 avril 14h30 - 16h30 Salle Communale de Douvaines Thé et Café Une activité ludique et pédagogique pour les parents. | Atelier Parents Enfants Mardi 13 mai 14h30 - 16h30 Salle Communale de Douvaines Thé et Café Une activité ludique et pédagogique pour les enfants et les parents. | Atelier des Parents Mardi 22 juin 14h30 - 16h30 L'apogée sur Village Thé et Café Une activité ludique et pédagogique pour les parents. |





«

«



«

n

«



- /





«

- ❖
- ❖
- ❖
- ❖
- ❖
- ❖
- ❖

«

«

-
-
-
-
-
-
-

«



« »

+

« »

« - /

+



n

n

-
-
-
-
-
-
-
-

-

n

-

n



+

+

n

«

+

n

-
-
-
-
-

n

«

n

n





- ° /

_____ n _____.



/

« -

_____ n _____.

/

-

- ✓
- ✓
- ✓

-

/

«



«

- /

- «
- «
- «
- «



- +
-
-
-



«

n



- +



«

«

«



- /

•

/

•

/

•

n

«



«

«

n

.

■

/

/

n

.

-

/

/

-

-

/

n

.

-

/



«

o

o

o

o

o

«



Q

F

- /

«



D

F

Q

n

n

«

«

n







| CHARGES | | PRODUITS | |
|-------------------------|-------------------|---|--------------------------|
| ACHATS ET VARIATIONS | 236 904,18 | VENTES ET PRESTATIONS COM de COM et COMMUNES | 446 403,29 150 134,98 |
| CHARGES EXTERNES | 29 555,89 | SUBVENTIONS | 296 408,88 |
| AUTRES S. EXTÉRIEURS | 38 982,83 | EUROPE – ETAT- REGION DEPARTEMENT CAF-MSA | |
| CHARGES FISCALES | 14 162,88 | PRODUITS DE GESTION | 11 970,19 |
| CHARGES DE PERSONNEL | 549 531,75 | PRODUITS FINANCIERS | 740,31 |
| CHARGES DE GESTION | 7 281,83 | REPRISE DE PROVISION | 13 405,00 |
| CHARGES FINANCIÈRES | 5,18 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 24 237,89 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 2 518,35 | TRANSFERT DE CHARGES | 11 809,02 |
| DOTATIONS et PROVISIONS | 47 759,35 | | |
| TOTAL EN EUROS | 926 702,24 | TOTAL EN EUROS | 955 109,56 |

| ACTIF | | AMORT. PROV° | | PASSIF | |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--|-------------------|
| | BRUT | | NET | | NET |
| IMMOBILISATIONS | 201 113,82 | 171 822,21 | 29 291,61 | FONDS ASSOCIATIFS | 64 792,99 |
| | | | | RESULTAT DE L'EXERCICE | 28 407,32 |
| | | | | SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS | 16 795,00 |
| TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE | 201 113,82 | 171 822,21 | 29 291,61 | TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS | 109 995,31 |
| | | | | TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES | 158 860,33 |
| STOCKS | 3 531,28 | | 3 531,28 | EMPRUNT | 0 |
| VALEURS RÉALISABLES | 253 347,70 | | 253 347,70 | DETTES À COURT TERME | 120 257,88 |
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 0 | | 0 | | |
| VALEURS DISPONIBLES | 135 774,70 | | 135 774,70 | PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 10 765,56 |
| TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT | 392 653,68 | | 392 653,68 | TOTAL DES DETTES | 131 023,44 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 593 767,50 | 171 822,21 | 421 945,29 | TOTAL DU PASSIF | 421 945,29 |

-
-
- «
- «
- «
- «
-
-

n .

| CHARGES | | PRODUITS | | |
|-------------------------|-------------------|--|--|--------------------------|
| ACHATS ET VARIATIONS | 185 350,00 | VENTES ET PRESTATIONS COM. De COM et COMMUNES | | 417 460,00 150 250,00 |
| CHARGES EXTERNES | 30 800,00 | SUBVENTIONS | | 312 470,00 |
| AUTRES S. EXTÉRIEURS | 29 900,00 | PRODUITS DE GESTION | | 12 020,00 |
| CHARGES FISCALES | 16 600,00 | PRODUITS FINANCIERS | | 450,00 |
| CHARGES DE PERSONNEL | 605 000,00 | REPRISE DE PROVISION | | 7 000,00 |
| CHARGES DE GESTION | 5 850,00 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 1 000,00 |
| CHARGES FINANCIÈRES | 100,00 | TRANSFERT DE CHARGES | | 7 150,00 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 2 200,00 | | | |
| DOTATIONS et PROVISIONS | 32 000,00 | | | |
| TOTAL EN EUROS | 907 800,00 | TOTAL EN EUROS | | 907 800,00 |